



Municipalité de Sainte-Béatrix

AVIS PUBLIC

**CONCERNANT LA DEMANDE DE
Dérogation mineure numéro 2018-00222
(Matricule 9616-51-4641)**

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Béatrix

Je, Gérard Cossette, Directeur général par intérim, donne l'avis suivant :

Au cours de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue
à 20 heures le mardi 9 octobre 2018
au 861, rue de l'Église, Sainte-Béatrix (QC), JOK 1Y0
salle régulière des délibérations du Conseil municipal,
le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

170 2^{ième} avenue Lac-Vallée Est à Sainte-Béatrix

Emplacement

Lot 77-64, 77-65, P78-79, 78-80, 78-81, 78-82 Cadastres de la Paroisse de Sainte-Béatrix

Objet de la dérogation :

Demande pour dérogation mineure pour l'installation d'un garage/remise dont une partie est localisée dans la marge avant à 1.5 m (5 pieds) de la ligne d'emprise de rue au lieu de 7,6m (25 pieds) comme il est stipulé dans l'article 4.1.1 du règlement de zonage 526-2012.

LE TOUT Pour la propriété située au 170 2^{ième} avenue Lac-Vallée Est à Sainte-Béatrix

**Toute personne intéressée pourra se faire entendre par
le Conseil relativement à cette demande.**

Donné à Saint-Béatrix le 25 septembre 2018
Gérard Cossette, Directeur général par intérim

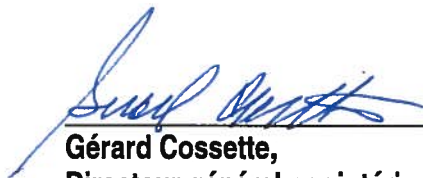


Municipalité de Sainte-Beatrix

Certificat de publication

Je soussigné, Gérard Cossette, Directeur général par intérim, déclare que j'ai publié le présent avis en l'affichant aux endroits désignés par le Conseil le 25^e jour du mois de septembre de l'an deux mille dix-huit entre 8h30 et 16h30.

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT, CE 25^{ème} JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DE L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT.



Gérard Cossette,
Directeur général par intérim